

MAIRIE DE CHATEAU L'HERMITAGE

PROCES VERBAL du Conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020

N° 59/2020

Les membres du Conseil Municipal de Château l'Hermitage, dûment convoqués en date du 01 juillet 2020, se sont réunis le vendredi 10 juillet 2020 à dix-huit heures et trente minutes, sous la présidence de Jean-Luc Lorient, Maire.

A l'ordre du jour sont inscrits les points suivants :

- 1- Election des représentants pour les élections sénatoriales (*délibération*)
- 2- Organisation Festiloir
- 3- Point sur les élections de la Communauté de Communes Sud Sarthe
- 4- Astreintes téléphoniques
- 5- Visite de la commune du mardi 28 juillet 2020 avec le pays d'art et d'histoire
- 6- Désignation des représentants au jumelage avec l'Allemagne (*délibération*)
- 7- Questions diverses

Sur les 11 conseillers en exercice, 7 sont présents, il s'agit de :

Mesdames Monique Rousseau, Elisabeth Houvrard, Christiane Mizrahi
Messieurs Jean-Luc Lorient, Jean-Didier Dirdin, Thomas Simier, Mickaël Simon.

Absents excusés :

Anthony Chedane donne procuration à Jean-Luc Lorient
Marie Musset donne procuration à Monique Rousseau
Cédric Salenne donne procuration à Jean-Didier Dirdin
Olivier Sanson

Thomas Simier, est désigné comme secrétaire de séance.

Les conseillers municipaux présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 22 juin 2020.

1- Election des représentants pour les élections sénatoriales (*délibération*)
Cf tableau en annexe 1

Le maire informe que le conseil municipal doit élire un titulaire et trois suppléants afin de représenter la commune lors des élections sénatoriales.

M. Jean-Luc Lorient est élu à 10 voix pour, en tant que titulaire
M. Mickaël Simon est élu à 10 voix pour, en tant que suppléant
M. Jean-Didier Dirdin est élu à 10 voix pour, en tant que suppléant
Mme Elisabeth Houvrard est élue à 10 voix pour, en tant que suppléante

2- Organisation Festiloir

Le Maire informe que pour l'organisation de Festiloir qui aura lieu le mardi 28 juillet 2020, la commune recherche des bénévoles pour l'organisation, la sécurité et la circulation.

Le Conseil municipal propose de faire appel à une association locale pour tenir un stand de boissons.

3- Point sur les élections de la Communauté de Communes Sud Sarthe

Le Maire informe que lors des élections du Président de la Communauté de Communes Sud Sarthe, Monsieur François Boussard a été réélu.

4- Astreintes téléphoniques

Le Maire informe qu'afin qu'un élu de la commune soit joignable le week-end, les jours fériés et durant les vacances, il serait nécessaire de mettre en place une astreinte téléphonique. Le Conseil municipal propose que cette astreinte se fasse sur la base du volontariat.

5- Visite de la commune le mardi 28 juillet 2020 avec le pays d'art et d'histoire

Le Maire informe qu'une visite de la commune et de son église aura lieu à 18h30 par le pays d'art et d'histoire juste avant le pique-nique et le spectacle « Batman contre Robespierre » de Festiloir.

6- Désignation des représentants au jumelage avec l'Allemagne

Le Maire informe que pour représenter la commune au sein du jumelage avec la ville de Visbek, il faut 2 représentants. Il informe qu'après demandes faites aux personnes concernées, celles-ci se sont portées volontaires, il s'agit de :

Mme Aurélie BARRÉ

Mme Danielle PETIT

7- Questions diverses

- Visite des limites de la commune aux nouveaux conseillers

Le Maire propose de faire visiter, un dimanche matin, les limites de la commune aux conseillers élus dernièrement.

- Malice aux pays

Le Pays Vallée de Loir organise en 2021, le festival « Malice aux pays », et a demandé à la commune de Château l'Hermitage si celle-ci voulait éventuellement accueillir cet événement. Après réflexions, les conseillers ne souhaite pas l'accueillir en 2021, mais pourquoi pas en 2022.

- Tirage au sort des jurés d'assises

Le Maire informe que comme chaque année, le tirage au sort pour les jurés d'assises a eu lieu en commun avec la commune de Pontvallain. Il indique le nom des personnes tirées au sort pour la commune :

- Marie Eve Garnero
- Antoine Meyza
- Sofia Kabtouri

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

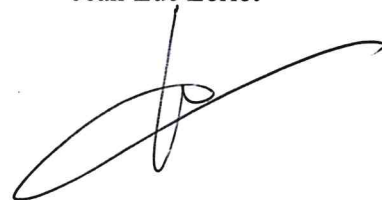
La secrétaire de séance,

Thomas Simier



Le Maire,

Jean-Luc Loriot



Monique Rousseau

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a short vertical stroke.

Thomas Simier

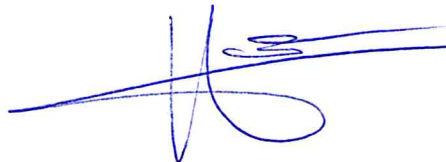
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'T. Simier' with a stylized flourish.

Mickaël Simon

Jean-Didier Dirdin

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a short vertical stroke.

Elisabeth Houvrard

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a large, stylized loop.

